

Bibliomer

Veille bibliographique et réglementaire à l'intention des acteurs de la filière produits de la mer

Bibliomer n° : 50 – Mars 2010

Thème : 3 – Qualité Sous-thème : 3 – 1 Sécurité des aliments

Notice n° : 2010-5145

Avis du Groupe scientifique sur les Contaminants dans la Chaîne alimentaire du 26 novembre 2009 sur les biotoxines marines dans les coquillages - groupe des palytoxines (Question n°: EFSA-Q-2006-065G)

EFSA Panel on Contaminants in the Food Chain (CONTAM); Scientific Opinion on marine biotoxins in shellfish - Palytoxin group

EFSA Journal, 2009, 7 (12) 1393, p. 1-38 · Texte en Anglais



<http://www.efsa.europa.eu/fr/scdocs/doc/1393.pdf>

● Résumé

Les toxines du groupe des palytoxines (PITX) ont été principalement détectées dans des coraux mous du genre *Palythoa* et dans des dinoflagellés du genre *Ostreopsis*. Des blooms algaux d'*Ostreopsis* spp. ont été décrits en France, en Grèce, en Italie et en Espagne, pouvant être à l'origine de la contamination de coquillages destinés à la consommation. Il n'existe actuellement aucune réglementation sur les PITX, ni au sein de l'Union européenne ni dans d'autres régions du monde.

Ces biotoxines sont thermo résistantes. Le groupe des palytoxines est constitué de 8 analogues. Les structures chimiques ne sont connues que pour 2 analogues : la palytoxine et l'ostréocine-D. Les symptômes des intoxications à PITX ne sont pas bien définis, mais comprennent la myalgie (douleurs musculaires) et des faiblesses, pouvant être accompagnées de fièvre, nausées et vomissements. Les mortalités semblent rares, bien que des cas sévères ont été rapportés (mort des patients au bout de 15 h).

Compte tenu des données disponibles, l'EFSA n'a pu établir qu'une dose aiguë de référence (ARfD) de 0,2 µg/kg de poids corporel pour la somme de la palytoxine et de son analogue l'ostréocine-D.

Pour qu'un adulte de 60 kg évite de dépasser l'ARfD, une portion de 400 g de chair de coquillage ne devrait pas contenir plus de 12 µg de la somme de la palytoxine et de son analogue l'ostréocine-D, correspondant à 30 µg/kg de chair de coquillage. Le bioessai sur souris a été utilisé pour détecter ces toxines, mais comme cette méthode est controversée, des méthodes d'essais basés sur des cellules ont été développées.

Cependant, les résultats positifs avec ces méthodes exigent une confirmation par des méthodes chimiques qui doivent être développées.